

**Demande de reconduction de projets innovants ou d'expérimentations  
Année scolaire 2018-2019**

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

**Rq : les demandes d'informations écrites en bleu ne concernent que les projets  
du dispositif « Soutien au Comportement Positif » (SCP)**

**Rectorat**

Pôle académique Recherche  
Développement Innovation et  
Expérimentation (PARDIE)

Dossier suivi par les CARDIE :  
Evelyne GERBERT-GAILLARD  
IA-IPR de mathématiques  
Philippe ROUX  
IEN

Secrétariat :  
Florence BARDOT  
[florence.bardot@ac-besancon.fr](mailto:florence.bardot@ac-besancon.fr)  
Tel : 0381654933

Courriel à :  
[evelyne.gerbert-gaillard@ac-besancon.fr](mailto:evelyne.gerbert-gaillard@ac-besancon.fr)

[philippe.roux@ac-besancon.fr](mailto:philippe.roux@ac-besancon.fr)

10 Rue de la Convention  
25030 BESANÇON cedex

<p><b>FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET</b></p>	<p><b>Intitulé de l'action : les savoir-être</b> <b>Etablissement(s) : EREA Alain Fournier</b> <b>Courriel : ce.0251371e@ac-besancon.fr</b> <b>Téléphone : 03 81 48 33 40</b> <b>Collège connecté : oui</b></p>
<p><b>ANTÉRIORITÉ</b></p>	<p><b>Année de la contractualisation de l'action avec le PARDIE ou date d'entrée dans la démarche SCP : 1/09/2016</b></p>
<p><b>COORDINATION</b></p>	<p><b>Nom et prénom du coordonnateur : Christophe Fleith</b> <b>Adresse électronique du coordonnateur : christophe.fleith@ac-besancon.fr</b> <b>Comité de pilotage SCP : oui</b> <b>Membre du groupe SCP qui accompagne :</b> Aurore Rognon (enseignante) – Blandine Klinguer (enseignante) – Cécile Besnardeau (enseignante) – Christophe Richit (enseignante) – Ludivine Compant (enseignante) – Céline Genet (enseignante) – Stéphanie Antoine (enseignante) – Lucie Gaillardet (élève 4<sup>e</sup>) – Marion Sausset (élève 4<sup>e</sup>) – Svetoslav Hristov (élève 3<sup>e</sup>)</p>
<p><b>BESOINS DIAGNOSTIQUÉS À L'ORIGINE DU PROJET</b></p>	<p>Poursuite du travail engagé en 2016-17 Enquête climat scolaire (avril 2016 / mai 2017/ mai 2018) Projet d'établissement : travail sur l'autonomie et la responsabilisation des élèves (axes 1 et 3). Objectif n°2 du COT : Favoriser l'égalité des chances par la mise en place d'un centre de connaissances et de culture (CCC)</p>
<p><b>Diagnostic réalisé par la passation de questionnaires climat scolaire</b></p>	<p><b>Date : du 16 au 24 mai 2018</b> <b>Public ciblé : tous les élèves et les personnels</b></p>
<p><b>RÉSUMÉ DU PROJET EN 10 LIGNES MAXIMUM</b></p>	<p>Indiquer aux élèves ce qui est attendu au niveau des savoir-être, valoriser de manière positive les élèves qui font preuve d'autonomie, responsabiliser les élèves. Travailler sur les droits et les devoirs des élèves. Rendre explicites les qualités requises pour réussir. Définir une grille de savoir-être et y associer des degrés d'autonomie. Mettre en place un espace d'accès libre pour élèves, sous la forme d'un centre de connaissances et de culture (CCC).</p>

<p><b>OBJECTIF(S) ET EFFETS ESCOMPTÉS</b></p>	<p><u>Sur les élèves et leurs acquis :</u>          Valoriser les comportements positifs des élèves.          Permettre à tous les élèves de prendre conscience des attendus.          Associer les élèves du CVL et de la MDL à la mise en place du CCC.  <u>Sur la pratique des enseignants :</u>          Associer les enseignants à la mise en place du CCC et à l'accueil des élèves dans cet espace.  <u>Sur l'établissement ou l'école :</u>          Mettre en cohérence les objectifs du projet d'établissement avec les pratiques, les enseignements et l'implication attendue des élèves.</p>
<p><b>MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE PRÉVUES</b></p>	<p><b>Élèves impliqués</b>          Nombre : tous (94)          Nombre de classes et niveaux des classes : 6 classes (6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, CAP1, CAP2)  <b>Préciser si les élèves bénéficiant du projet sont scolairement ou socialement fragiles</b> (élèves relevant de l'éducation prioritaire, décrocheurs, en grande difficulté scolaire... ) :          Les élèves accueillis à l'EREA présentent presque tous des difficultés, soit au niveau des apprentissages, soit au niveau du comportement ou socialement.</p> <p><b>Acteurs éducation nationale : ATOS potentiellement impliqués</b>          Nombre :          Liste (nom, fonction, discipline éventuelle) : tous, soit 22 enseignants, 2 surveillants, 11 agents.</p> <p>Pour une action SCP, engagement d'un réseau (écoles / collège) : <del>oui</del> – <b>non</b>          Accompagnement IEN : <del>oui</del> – <b>non</b></p> <p><b>Partenariats éventuels</b>          Liste des partenaires :          Groupe climat scolaire du rectorat.</p> <p><b>Votre projet est-il en lien avec un projet déposé par des enseignants-chercheurs au sein de la fédération de recherche de l'ESPÉ ?</b>  <input type="checkbox"/> <del>OUI</del> x <input type="checkbox"/> <b>NON</b></p> <p><b>Modalités d'organisation :</b>          - temporelle (rythme...)          Une régulation par mois dans toutes les classes durant une heure de vie de classe.          Constitution d'un groupe de pilotage avec des enseignants et élèves.          - spatiale          Mise en place d'un accueil au CCC pour les élèves atteignant le niveau maximal d'autonomie.          - concertation          Durant les réunions de coordination (hebdomadaire), du conseil pédagogique et des élèves du CVL.</p>
<p><b>INSCRIPTION DANS LA POLITIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT / L'ÉCOLE</b></p>	<p><b>Lien avec le projet d'établissement/d'école/contrat d'objectifs</b>          Projet d'établissement :          Lien avec l'axe n°1 : Favoriser un environnement propice au travail, au développement et au bien-être de l'élève.          Lien avec l'axe n°3 : Développer l'autonomie des élèves en leur donnant les outils indispensables pour apprendre, se former et exercer leur esprit critique.          COT :          Objectif n°2 : Favoriser l'égalité des chances par la mise en place d'un centre de connaissances et de culture (CCC)</p>

<p><b>ÉVALUATION DE L'ACTION</b></p>	<p><b>Indicateurs</b> (qualitatifs et/ou quantitatifs)  Diminution des sanctions : 192 en 2015-16, 148 en 2016-17, 129 en 2017-18  Diminution des conseils de discipline / exclusions : 10 / 7 en 2015-16, 4 / 0 en 2016-17, 3 / 1 en 2017-18  <b>Modalité de l'évaluation :</b>  ENT  <b>Difficultés rencontrées :</b>  La grille de savoir-être a été mise en place en cours d'année. Tous les élèves ne se sont pas appropriés son fonctionnement</p> <p><b>Plus-values identifiées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-<b>pour les élèves</b> : de nombreux élèves s'inscrivent dans la démarche. Mais d'autres, par contre, ne sont pas en capacité d'y adhérer (troubles du comportement) : les acquis restent fragiles et pas durables. Une aide spécifique doit leur être apportée.</li> <li>-<b>pour les enseignants</b> : les règles et les attendus sont explicites. Certains élèves voient leur comportement évoluer positivement et très vite.</li> <li>-<b>pour l'établissement ou l'école</b> : le processus de validation du niveau doit être redéfini pour être moins lourd (pilotage par le professeur principal) et donc plus rapide. Le climat général de l'établissement s'est amélioré (cf enquête climat scolaire)</li> </ul>
<p><b>ACCOMPAGNEMENT DU PARDIE</b></p>	<p><b>Nombre de visites réalisées par le PARDIE depuis la contractualisation entre l'établissement et le rectorat</b>  aucune</p> <p><b>Pour une action SCP, y a t il eu un bilan intermédiaire réalisé avec membre du groupe SCP et PVS ? : oui/ non</b>  Date :</p> <p><b>Caractériser en cinq mots clés l'accompagnement réalisé par le PARDIE ou par un membre du groupe SCP</b></p>